

4 Économie

Entretien avec le directeur général délégué de la SEEG

Marcellin Massila Akendengué : " La résolution des problèmes techniques va nécessiter du temps et des moyens conséquents. Mais la situation actuelle ne connaîtra pas de dégradation "

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Plus d'un mois après la réquisition de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) par l'Etat, une nouvelle équipe composée à 100 % de nationaux s'est mise en place avec comme objectif la poursuite de la fourniture d'eau et d'électricité à travers le pays, mais surtout l'amélioration du service en direction des populations. Aujourd'hui, même si les mêmes problèmes d'approvisionnement persistent, ils sont en voie de régularisation, grâce à des actions fortes menées actuellement avec le soutien de l'Etat, nous assure le directeur général délégué, Marcellin Massila Akendengué, qui se veut optimiste et confiant face à l'avenir.

P'union. Cela fait maintenant plus d'un mois que vous êtes aux commandes de la SEEG. Comment s'est passée la transition ? Mais surtout, comment se porte la SEEG ?

Marcellin MASSILA AKENDENGUÉ : La rupture de la convention avec Veolia a laissé place à de nombreuses interprétations. La désinformation a nourri les craintes chez la population et les usagers de voir le service se détériorer. Il est important de rassurer nos clients sur le fait que la SEEG continue d'assurer ses missions régaliennes de service public de l'eau potable et de l'électricité, en reposant sur des équipes compétentes, expérimentées et motivées. Celles-ci œuvrent au quotidien pour garantir la continuité du service public. Nous souhaitons rassurer les consommateurs et les opérateurs économiques sur la continuité des services de fourniture d'eau potable et d'électricité.

Votre optimisme n'est pourtant pas partagé par tout le monde. La SEEG, dites-vous, assure toujours ses missions de service public, mais nous constatons des coupures et des manques d'eau. Comment l'expliquez-vous ?

Il est utile de rappeler que le déficit d'investissement dans les équipements a eu un impact négatif sur la qualité du service. Aussi bien dans le domaine de l'eau potable que de l'énergie électrique, nous avons constaté de nombreuses faiblesses liées, pour la plupart, au fonctionnement des équipements et ouvrages en général, au-delà de leurs capacités nominales, et aux manques de maintenance ou de renouvellement. Ces problèmes qui sont présents sur l'ensemble du périmètre concédé, sont perceptibles notamment sur les sites de Port-Gentil, Makokou, Gamba, Ndjolé et Lambaréné. Mais il est essentiel de rassurer notre clientèle en rappelant que la situation actuelle ne connaîtra pas de dégradation.

Vous présentez, tout de même, un tableau peu reluisant qui peut susciter des craintes au sein des populations. Que comptez-vous faire concrètement ?

Bien au contraire. Le travail d'inspection de terrain que nous avons mené au cours des dernières semaines nous a permis de bâtir un plan d'actions dont les plus urgentes ont d'ores et déjà été engagées. Par exemple, dans l'Ogooué-Ivindo, nous avons pris la décision de commander et de faire installer un groupe électrogène neuf à Makokou, pour renforcer les capacités existantes. Ceci a permis d'arrêter les délestages régulièrement observés dans cette capitale provinciale. En matière d'eau potable, nous avons engagé des actions liées à la mise en service des stations de traitement dont les travaux étaient suspendus depuis le mois d'octobre 2014, notamment à Bakoumba dans le Haut-Ogooué.

Vous parlez de Makokou et Bakoumba, mais il y a eu des coupures à Port-Gentil et Gamba qui ont occasionné des mouvements d'humeur des populations...

A Port-Gentil, le plan de maintenance de la centrale dite PG3, principalement équipée de 2 turbines à gaz de 20 Mégawatts de puissance unitaire, n'avait pas été réalisé depuis 2015. Les révisions générales de ces turbines à gaz devraient avoir été réalisées avant la fin de cette année. Ce manquement qui a conduit à l'arrêt des turbines limite nos capacités de production d'électricité à Port-Gentil. Pour remédier à cette situation, nous avons donc pris la décision de lancer ces travaux de maintenance dès réception des pièces de rechange déjà commandées. Fort heureusement, l'Etat gabonais, à travers la Société du Patrimoine, a mis en service en août 2017 la centrale du Cap Lopez qui contribue, pour près de 28 Mégawatts, à la charge actuelle du réseau de Port-Gentil qui est de l'ordre de 46 Mégawatts.

Et concernant la fourniture d'eau ?

S'agissant du service de l'eau, les dernières perturbations au niveau de la distribution sont dues aux défaillances, par manque d'entretien, de la ligne électrique alimentant le site de prélèvement de l'eau brute de Mandorové, situé à 32 kilomètres de la ville. Afin de fiabiliser l'alimentation électrique de ce site stratégique pour l'adduction d'eau potable de Port-Gentil, nous avons planifié une opération d'entretien de cette ligne. En ce qui concerne Gamba, nous avons effectivement constaté quelques difficultés d'alimentation en électricité, qui ont aussi affecté la distribution de l'eau potable dans cette localité. Bien que l'alimentation en eau potable soit rétablie, les problèmes liés à l'insuffisance de la ressource en eau demeurent dans cette ville. Les difficultés d'alimentation en électricité à Gamba étaient dues à un malheureux concours de circonstances pendant une opération de maintenance programmée sur un groupe de production, réduisant de fait la capacité de la centrale de Gamba et entraînant les délestages constatés. Nous avons tout de même été réactifs pour rétablir la situation avec l'aide de notre partenaire local. De manière générale, la situation des différents centres se caractérise par une saturation des ouvrages existants, très souvent aggravée par un gros déficit de maintenance. Ces conditions amènent à des déséquilibres fréquents des systèmes de production-distribution, causes de délestages ou de manque d'eau.

Vous venez de nous édifier sur les problématiques de l'intérieur du pays. Qu'en est-il de Libreville, en particulier en ce qui concerne le problème de l'eau potable ?

L'équilibre entre l'offre et la demande en eau potable dans l'agglomération de Libreville



Le directeur général délégué de la SEEG, Marcellin Massila Akendengué.

est rompu depuis les années 2005-2006. A ce jour, nous avons une production moyenne de 230 000 m³/j pour des besoins estimés entre 280 000 et 300 000 m³/j. Pour rétablir cet équilibre de manière durable, la pose de la canalisation DN 1200 entre Ntoun et Libreville et la construction de la future station de Ntoun 7 devant fournir près de 140 000 m³/j sont indispensables. La canalisation DN 1200 entre le site de production de Ntoun et Libreville a été mise en exploitation en 2014 pour un coût de 76 milliards de francs entièrement financée par l'Etat gabonais. Les travaux de construction de l'usine de traitement d'eau potable Ntoun 7, toujours sur financement de l'Etat, ont été lancés mais restent suspendus à ce jour. Des solutions sont à l'étude pour la reprise de ces travaux.

Lesquelles ?

Dans l'intervalle, en attendant la fin du programme Ntoun 7, des actions relevant du court terme sont entreprises. Il s'agit, notamment, de la réparation des fuites : une organisation dédiée à cette opération est mise en place et, dans les tout prochains jours, des moyens supplémentaires par l'embauche de jeunes Gabonais viendront compléter ce dispositif. Et enfin, il y a la remise en état des forages et des équipements de pompage qui sont à l'arrêt depuis quelque temps. Ces deux actions fortes devraient nous permettre d'améliorer progressivement l'alimentation en eau des quartiers mal desservis à Libreville et de relever le rendement technique eau, qui est inférieur à 52%, loin des standards du métier qui se situent en général aux environs de 75-80%. A titre d'illustration, aujourd'hui sur 100 m³ produits, seuls 52 m³ sont facturés aux clients. Par ailleurs, un investissement est prévu dans la zone de l'ancienne carrière de CimGabon, près de Ntoun. Il s'agit de récupérer les eaux sur ladite zone et de les traiter avec une station dédiée. Cette production viendra accroître de près de 18 000 m³/j nos capacités actuelles. Mais une fois de plus, la réponse véritable et durable à cette situation réside dans la mise en route de la future station de Ntoun 7, qui devrait apporter l'équivalent de 140 000 m³/j, afin de couvrir et sécuriser pour la prochaine décennie l'alimentation en eau de la capitale.

Et l'électricité ?

Aujourd'hui à Libreville, la demande est couverte via nos moyens propres, les groupes de location et l'apport de la centrale d'Alénakiri financée par l'Etat gabonais et opérée par la Société de Patrimoine. Les coupures que nous constatons dans l'agglomération de Libreville et ses environs ont principalement pour origine les perturbations atmosphériques causées par des décharges de foudre sur les

lignes de transport à très haute tension (90 et 225 kV) et le fonctionnement du système de protection des réseaux. Ces équipements de protection ont pour fonction de protéger et de sauvegarder nos ouvrages tels que les transformateurs de puissance ou les groupes de production, mais également les installations des clients par leur mise hors-tension automatique et l'élimination du courant de défaut. Dans cette période orageuse (mars, avril), le réseau est susceptible d'être perturbé à tout moment. Sur la distribution, plusieurs postes et lignes sont en contraintes de charge ou de tension depuis plusieurs années. Dans le cadre du plan détaillé que j'ai évoqué plus haut, nous nous attelons à la levée progressive de ces contraintes, qui vont dans le sens de l'amélioration de la qualité de service au client.

Monsieur le directeur général, venons-en au problème de facturation. De nombreux clients se plaignent du niveau élevé de leur facture alors que souvent, ils n'ont pas d'eau...Comment l'expliquez-vous ?

Dans votre question, je distingue deux points, à savoir : l'alimentation en eau dont nous avons déjà parlé et le niveau élevé de certaines factures des clients que nous abordons ici. La SEEG a décidé de moderniser son outil de gestion clientèle, il y a quelques années. La mise en place de ce progiciel de gestion continue de nécessiter des améliorations et certaines adaptations. L'une des difficultés importantes concerne la gestion des estimations de consommation. Nous avons décidé de limiter le nombre d'estimation dans le processus de facturation, et de mettre plutôt l'accent sur le relevé réel effectué sur les compteurs. Nous pensons ainsi réduire les réclamations liées à la facturation. Aussi, dans l'optique d'améliorer le service au client, nous envisageons des actions prioritaires suivantes : accroître la proximité avec les clients à travers la création de nouvelles agences commerciales intégrant tous les services (branchements, dépannage, accueil et caisse) ; mettre en place une agence digitale permettant aux clients d'accéder à distance à certains de nos services ; et permettre aux revendeurs EDAN d'encaisser les factures d'eau et d'électricité.

Votre mot de fin à l'adresse des populations !

L'équipe de direction mise en place par l'Etat gabonais pour assurer la transition est constituée de Gabonais compétents et expérimentés. A cette équipe, est associé l'ensemble des personnels de la SEEG, fortement mobilisés pour relever ce défi. S'y ajoute le soutien des pouvoirs publics qui a pour nous valeur d'encouragement et de motivation, pour mener à bien la mission qui nous est confiée. Cependant, les problèmes techniques et les difficultés de tous ordres sont très nombreux. Leur résolution va nécessiter du temps et des moyens conséquents, afin de rendre aux Gabonais le service public à la hauteur de ce qui leur est dû. Des manquements seront probablement observés. Aussi, je sollicite la compréhension et la patience de notre clientèle. Pour terminer, permettez-moi de citer Jean Jaurès : « L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. »

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 23/03/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	23/03/2018	5 125,82
		USD	1,2316	1USD =	532,606	1 USD	548,367	DOW JONES	23/03/2018	24 338,34
		CAD	1,5889	1CAD =	412,837	1 CAD	440,672			
		JPY	129,7500	1JPY =	5,056	100 JPY	530,806			
		GBP	0,8720	1GBP =	752,244	1 GBP	789,232			
		CHF	1,1671	1CHF =	562,040	100 CHF	59 332,13			
		ZAR	14,5724	1ZAR =	45,014	100 ZAR	4 680,87			
		MAD	11,3097	1MAD =	58,000	1 MAD	60,65			
		CNY	7,8016	1CNY =	84,080	1CNY	86,60			
		KES	124,2000	1KES =	5,281	1KES	5,44			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
23 Mars 2018: 68,74